



### Campagne de reprofilage et de gros entretien 2018 Lot 2 des enrobés bitumineux phonoabsorbants et traditionnels

## RC 31 / Route du Mandement

Tronçon : Ch. du Pré-Jonas – Rte du Mandement, 330

### Rendez-vous de police pour coordination de chantier

#### Procès-verbal du rendez-vous de police du mardi 29 mai 2018 (Semaine 22)

**LIEU :** Sur place à 8h00

#### **PRÉSENTS :**

DI / Direction générale du génie civil Service de l'entretien du patrimoine des routes cantonales	MM.	Distr.
Service des Routes	MONNEY	1 ex.
COMMUNE DE RUSSIN	BUCI	1 ex.
DGT / SECC Service des enquêtes de circulation et chantiers	FAVRE	1 ex.
Entreprise de Génie Civil COLAS SUISSE SA	GUIGNARD, GIANNACCINI	1 ex.
Association de bureaux d'ing. génie civil : BATEC   Direction de travaux SA	BIDOT, ROBIN	1 ex.
	LOPES	1 ex.

#### **DISTRIBUTION SUPPLÉMENTAIRE :**

TPG / Exploitation	CAPOZZI	1 ex.
COMMUNE DE RUSSIN	INFO	1 ex.
COMMUNE DE DARDAGNY	INFO	1 ex.
INSPECTION DES CHANTIERS	SILVESTRE	1 ex.

## 1. EXÉCUTION DES TRAVAUX / CIRCULATION

### 1.1 Travaux de pose des enrobés bitumineux traditionnels / Circulation :

La direction générale du génie civil procède à la réfection du revêtement sur la RC 31 / Route du Mandement, sur le tronçon : chemin du Pré-Jonas / Route du Mandement 330, situé sur la commune de Russin.

### 1.2 Travaux préparatoires et de mise à niveau des couvercles et grilles d'écoulement :

Pour les travaux préparatoires et de finition, notamment pour l'abaissement et la mise à niveau des couvercles et des grilles d'écoulement, ceux-ci se réaliseront à la palette, en horaires réduits (entre 9h00 et 16h00), le 5 et 6 juillet, et le 12 et 13 juillet 2018, respectivement.

Durant ces travaux la circulation sera assurée en alternance, sur une seule voie de circulation (en demi-chaussée).

### 1.3 Planning des travaux / Durée des travaux :

Les travaux de reprofilage sur la route du Mandement sont prévus de se réaliser du **9 au 11 juillet 2018** (durée 3 jours).

La planification a été définie sous réserve des conditions météorologiques optimales notamment lors de la période de pose des enrobés bitumineux.

Le planning intentionnel des travaux a été défini en 3 étapes comme suit :

#### **Etape 1 :**

##### **Travaux préparatoires réalisés de jour - le jeudi 5 et le vendredi 8 juin 2018**

Il n'y a pas de fermeture de la route du Mandement. La circulation est assurée en alternance sur une seule voie de circulation et est régulée par des ouvriers de chantier au moyen de palettes, en favorisant les flux des véhicules.

#### **Etape 2 :**

##### **Travaux de pose des enrobés bitumineux réalisés la journée, en horaires normaux, du lundi 9 au mercredi 11 juillet 2018**

Les travaux ont lieu pendant 3 jours, du lundi 9 au mercredi 11 juillet 2018. La route du Mandement sera fermée pendant les travaux et une déviation sera mise en place ainsi qu'une signalisation de chantier selon directives de la DGT (voir chapitre 3.1).

#### **Etape 3 :**

##### **Travaux de finition réalisés de jour – le jeudi 12 et le vendredi 13 juin 2018**

Il n'y a pas de fermeture de la route du Mandement. La circulation est assurée en alternance sur une seule voie de circulation et est régulée par des ouvriers de chantier au moyen de palettes en fonction du flux des véhicules.

## 2. TRAVAUX DE RABOTAGE ET REPROFILAGE

### 2.1 Rabotage :

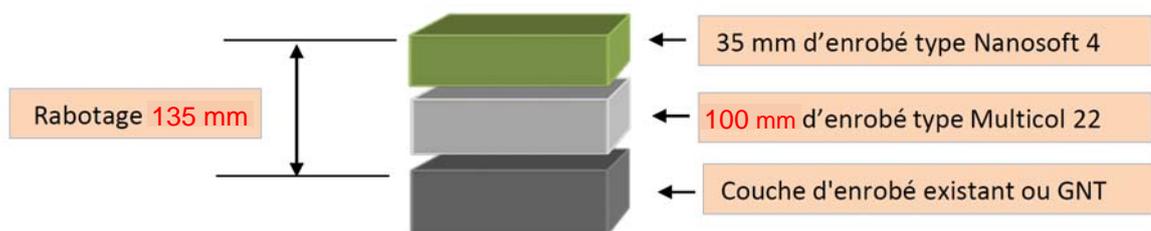
Le rabotage de la chaussée se fera en route fermée, en horaire normaux.

### 2.2 Reprofilage :

Pour le reprofilage de la chaussée, l'entreprise COLAS a proposé une variante concernant la structure d'enrobé bitumineux à mettre en place. Cette proposition a été validée par le laboratoire ERTEC.

Voir ci-dessous le profil proposé par l'entreprise COLAS :

Tronçon concerné : 10 cm Multicol 22 + 3.5 cm Nanosoft 4

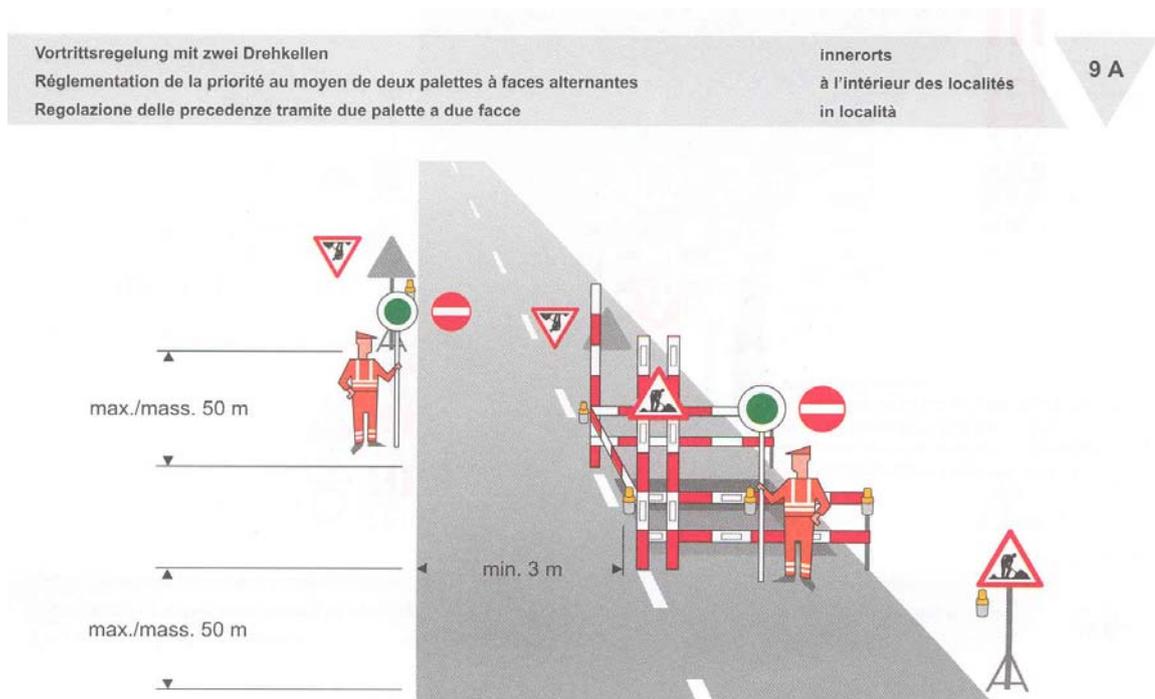


## 3. REMARQUES ET DÉCISIONS

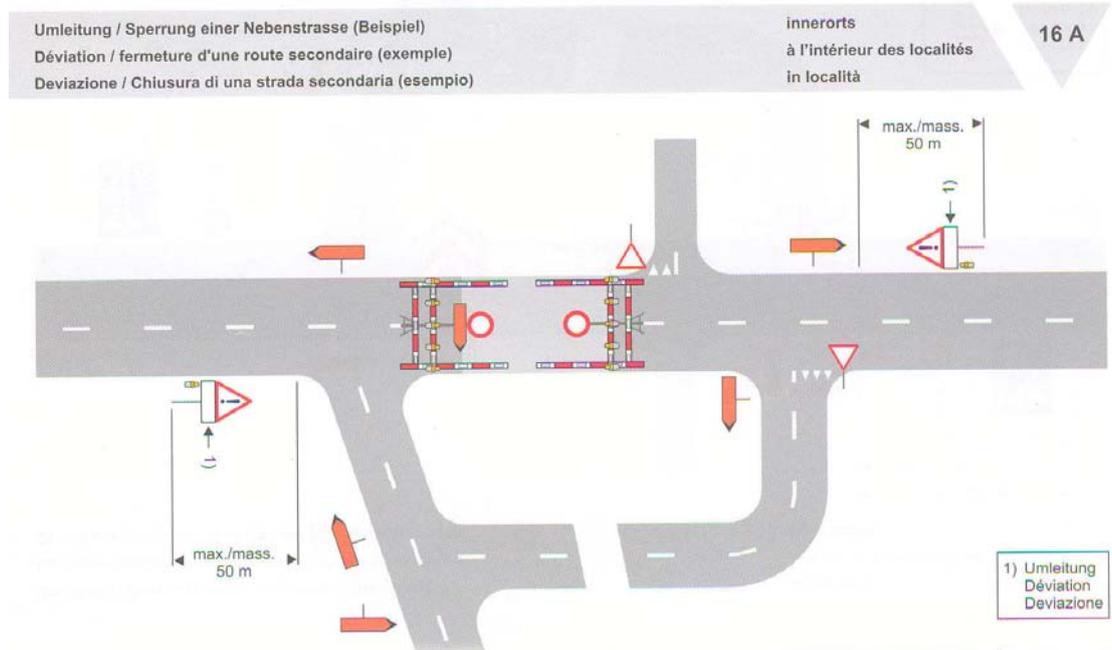
### 3.1 DGT / Mesures de chantier :

M.Guignard / DGT a transmis les mesures de chantier à mettre en place pour la réalisation des travaux de génie civil, y compris lors de pose des enrobés bitumineux.

Pour les travaux préparatoires et les travaux de finition, l'entreprise Colas SA mettra en place une signalisation de chantier selon recommandations de la figure 9A de la norme SN 640 886 (voir fig. ci-dessous) en fonction de la configuration de chaussée.



Pour les travaux de pose des enrobés bitumineux, l'entreprise Colas SA mettra en place une signalisation de chantier selon recommandations de la figure 16A de la norme SN 640 886 (voir fig. ci-dessous), en fonction de la configuration de chaussée.



Les panneaux de déviation de trafic devront être mis en place par l'entreprise Colas SA sur la route des Baillets ainsi que sur la route des Molards.

### 3.2 Installation de chantier :

Si besoin, l'entreprise Colas SA prendra contact avec la Commune afin de définir l'emplacement et l'emprise exacte de l'installation de chantier.

La même, ne devra pas s'installer sur des parcelles privées sans l'accord préalable du/des propriétaire(s).

### 3.3 Places de stationnement à condamner :

Les places de stationnement, situées vers le radar, ainsi que la zone bleue en face du restaurant son à condamner pendant les 3 jours de reprofilage.

La signalisation de suppression des places de stationnement sera mise en place par COLAS, dans les délais requis, à savoir 72 heures avant la fermeture de la route.

### 3.4 Courriers d'information :

DI-SR informe qu'un courrier tout-ménage sera rédigé et distribué aux habitants de la commune concernée par le tronçon à reprofilage.

De plus, une information personnalisée a été effectuée au près du propriétaire du restaurant "Le Vignoble Doré" via M. Favre. (Propriétaire du restaurant : 022 754 11 13)

### 3.5 DGT- DSM (Direction de la signalisation et des marquages) :

Hors-séance, M. Bouthéon informe qu'il y a une planelle métallique située à la hauteur du radar (contre la pastille, en bord de chaussée), qui permettra de fraiser les boucles après travaux. **Celle-ci a été marquée en rouge sur place, et est à préserver.** Les boucles d'induction sont à refaire au niveau du radar.

### 3.6 TPG :

Les lignes P et X TPG sont maintenues lors des travaux préparatoires, le jeudi 5 et le vendredi 6 juillet, ainsi que lors des travaux de finition, le jeudi 12 et le vendredi 13 juillet.

Cependant, et pendant les travaux de rabotage et de pose d'enrobé bitumineux, les lignes de bus TPG P et X devront suivre les déviations qui seront mise en place, à savoir, déviation par la route des Baillets / route des Molards.

TPG demande confirmation de la date de démarrage des travaux au minimum une semaine à l'avance.

### 3.7 Marquages de chaussée, passage piétons :

Pour mémoire, et selon demande du DI, les marquages seront réalisés à la suite des travaux de reprofilage, en ayant l'ordre de priorités suivant :

- Les carrefours, notamment les lignes d'arrêt en premier lieu,
- Passages piétons,
- Pré-marquages et marquages définitifs des lignes directionnelles en suite.

Pour rappel, la signalisation avancée de chantier ainsi que **les panneaux « Absence de marquages »** seront maintenus durant toute la période des travaux, et ceci jusqu'à la fin.

En cas de problèmes et/ou questions techniques, M. Acevedo / DI-DER se tiendra à disposition. (M. Acevedo / Natel : 076.384.53.96)

### 3.8 Suppression de places de stationnement :

L'ensemble des places de stationnement, après le radar, sont à supprimées pendant la durée des travaux.

### 3.9 Remplacement des couvercles sur collecteurs communaux / Devis aux communes

Selon demande du DI-SEPRC, l'entreprise Colas SA identifiera la propriété de chaque couvercle, et établira pour la commune un devis estimatif avec les prestations inhérentes aux tampons / couvercles de chambres de visite. **Ce devis est à établir sur la base des prix unitaires de la campagne de reprofilage, et est à transmettre avant le début du chantier à la DT et à la commune pour approbation avant travaux.**

### 3.10 Rampes de raccordement sur existant (chanfreins) :

Selon exigences du DI, l'entreprise Colas SA réalisera des rampes provisoires (chanfreins) à tous les arrêts de rabotage (raccordements entre zones rabotées et chaussées existantes), y compris sur tout le pourtour des couvercles des chambres de visite.

### 3.11 Nettoyage de la chaussée après rabotage :

Selon exigences du DI, toutes les surfaces rabotées seront nettoyées en profondeur par lavage rotatif haute-pression.

3.12 Règles de sécurité de chantier / Signalisation :

- Le port du gilet réfléchissant de sécurité est obligatoire pour tous les intervenants dans le cadre du chantier.
- Gyrophares imposés sur tous les véhicules en fonction sur le chantier.
- La chaussée ouverte au trafic sera propre après chaque intervention (travaux de rabotage et/ou travaux de pose).
- **Mise en place d'un cône flash à chaque extrémité du chantier, en protection de l'homme à la palette.**

3.13 Devis et/ou prix complémentaires :

MO et DT informent l'entreprise que tous les devis et/ou prix complémentaires devront être transmis par courrier officiel, avec les sous-détails et quantités estimées. Le DI donnera son approbation avant la réalisation des travaux concernés par ces derniers.

3.14 Sacs gouffres / Bavettes :

MO et DT informent l'entreprise que les bavettes existantes devant les sacs-gouffres doivent être laissées.

**4. ANNEXE(S)**

- Info mobilité (celle-ci est en cours d'approbation et sera transmise ultérieurement)

## 5. DIVERS

### 5.1 Téléphone, fax et email :

DI – SEPRC	M. MONNEY	TEL : 022 388 11 02 EMAIL : <a href="mailto:patrick.monney@etat.ge.ch">patrick.monney@etat.ge.ch</a>	FAX : 022 388 10 44
	M. MICHELOUD	TEL : 022 388 11 04 EMAIL : <a href="mailto:julien.micheloud@etat.ge.ch">julien.micheloud@etat.ge.ch</a>	FAX : 022 388 10 44
DI – SR	M. GIULIANO	TEL : 022 546 63 21 EMAIL : <a href="mailto:patrice.giuliano@etat.ge.ch">patrice.giuliano@etat.ge.ch</a>	FAX : 022 546 63 07
	M. BUCI	TEL : 022 546 63 24 EMAIL : <a href="mailto:fisnik.buci@etat.ge.ch">fisnik.buci@etat.ge.ch</a>	FAX : 022 546 63 07
DGT	M. GUIGNARD	TEL : 022 546 78 85 EMAIL : <a href="mailto:david.guignard@etat.ge.ch">david.guignard@etat.ge.ch</a>	FAX : 022 546 78 01
	M. GIANNACCINI	TEL : 022 546 63 57 EMAIL : <a href="mailto:horazio.giannaccini@etat.ge.ch">horazio.giannaccini@etat.ge.ch</a>	FAX : 022 546 78 01
INSPECTION	M. SILVESTRE	TEL : 022 546 64 88 EMAIL : <a href="mailto:nelson.silvestre@etat.ge.ch">nelson.silvestre@etat.ge.ch</a>	FAX : 022 546 64 99
TPG	M. CAPOZZI	NAT : 079 785 14 65 EMAIL : <a href="mailto:capozzi.t@tpg.ch">capozzi.t@tpg.ch</a>	FAX : 022 308 34 45
COLAS	M. BIDOT	TEL : 022 939 03 60 NAT : 079 473 44 49 EMAIL : <a href="mailto:david.bidot@colas.ch">david.bidot@colas.ch</a>	FAX : 022 939 03 65
	Mme DUCROS	TEL : 022 939 03 83 NAT : 079 624 52 57 EMAIL : <a href="mailto:clemence.ducros@colas.ch">clemence.ducros@colas.ch</a>	FAX : 022 939 03 65
	M. ROBIN	NAT : 079 331 55 85 EMAIL : <a href="mailto:ludovic.robin@colas.ch">ludovic.robin@colas.ch</a>	FAX : 022 939 03 65
RUSSIN	M. FAVRE	TEL : 022 754 90 04 EMAIL : <a href="mailto:o.favre@russin.ch">o.favre@russin.ch</a>	FAX : 022 754 90 01
DARDAGNY	M. DUCHÈNE	TEL : 022 754 12 30 EMAIL : <a href="mailto:p.duchene@dardagny.ch">p.duchene@dardagny.ch</a>	FAX : 022 754 16 56
BATEC	M. VUAGNAT	TEL : 022 793 73 81 NAT : 079 217 57 81 EMAIL : <a href="mailto:ov@batec-ge.ch">ov@batec-ge.ch</a>	FAX : 022 793 73 91
	M. LOPES	TEL : 022 793 73 81 NAT : 079 708 37 84 EMAIL : <a href="mailto:al@batec-ge.ch">al@batec-ge.ch</a>	FAX : 022 793 73 91